

Aix-en-Provence, le 7 mai 2020

Le collège des IA-IPR d'Aix-Marseille

A Mesdames et Messieurs les enseignants des
collèges et lycées généraux et technologiques

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Rectorat

Collège des IA-IPR

Dossier suivi par

Pierre Rigat

Téléphone

06 07 60 06 01

Mél.

Pierre.rigat

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Objet : Recommandations pédagogiques, fin de l'année scolaire 2019-2020

Dans le contexte actuel, marqué par la réouverture progressive des écoles et des établissements, le collège des IA-IPR souhaite mettre en avant quelques points fondamentaux présents dans la circulaire publiée par le Ministère pour accompagner cette période singulière, et pointer les priorités de cette fin d'année. <https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>

1. Un temps d'échange

Le retour à l'école des élèves implique de prendre en compte les dimensions sanitaires, sociales, psycho-affectives et familiales liées à la période de confinement.

Des temps d'échange sont indispensables et doivent permettre de :

- **de sécuriser** en expliquant la situation actuelle ;
- **d'écouter** ce qui vient d'être vécu ;
- **d'identifier** d'éventuelles situations traumatisantes et de les signaler au personnel compétent ;
- **d'expliquer** les nouvelles règles de vie commune dans l'établissement : gestes barrières, principes de distanciation sociale et objectifs d'apprentissage de cette fin d'année.

Les élèves qui n'ont pas participé avec assiduité à l'enseignement à distance font l'objet d'une attention toute particulière.

2. La gestion des programmes jusqu'à la fin de l'année

Le retour des élèves en classe est un moment privilégié pour faire un bilan de la situation de chaque élève et pour mieux définir le parcours de chacun dans cette année singulière. L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité sereinement.

Le travail conduit avec les élèves, qu'il soit opéré en présentiel ou à distance, doit se centrer sur l'appropriation des éléments travaillés davantage que sur un balayage des programmes qui viserait l'exhaustivité.

Dans cette optique et, pour le moment, spécifiquement pour les classes de collège, des documents ressources ont pour objectif d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de cette fin d'année.



2/3

Des attendus de fin d'année sont disponibles, par niveau et par discipline

- Classe de Sixième :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2_020/08/8/Fiche_College_6e_1280088.pdf
- Classe de Cinquième :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2_020/08/7/Fiche_College_5e_1280087.pdf
- Classe de Quatrième :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2_020/08/6/Fiche_College_4e_1280086.pdf
- Classe de Troisième :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2_020/08/5/Fiche_College_3e_1280085.pdf

3. L'évaluation des élèves au troisième trimestre

Le cadre national de l'évaluation en cette fin d'année singulière est précis :

« Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles peuvent faire l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves ».

Les évaluations ont vocation à accompagner les apprentissages dont elles sont partie prenante. Elles gagnent à être positives, explicites et faire l'objet d'un temps de dialogue avec les élèves afin d'être constructives. Elles doivent les aider à renouer avec les apprentissages et à progresser pour préparer au mieux l'année scolaire suivante.

4. Une priorité : accompagner les élèves décrochés

Les élèves qui n'ont pas été assidus dans la continuité pédagogique ou qui n'ont pas investi du tout cet enseignement à distance pourront être accueillis prioritairement. L'objectif est clairement de les ramener, autant que faire se peut, vers l'établissement.

Ce « rattachage » passe par des activités pédagogiques adaptées : les ressources de l'éducation prioritaire peuvent être efficacement mobilisées http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_53966/fr/accueil, tout comme les propositions de pédagogie différenciée déposées sur les sites disciplinaires académiques.

Le dispositif « Devoirs faits » est mis au service de cet objectif ; le site académique dédié constitue un autre point d'appui : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10655369/fr/accueil

5. Un travail d'équipe nécessaire pour préparer l'année scolaire 2020-2021

L'année scolaire 2020-2021 ne sera pas une année ordinaire. Certains élèves retrouveront leur établissement après cinq mois et demi d'éloignement ; les programmes de l'année précédente n'auront pu être traités comme les programmations de début d'année l'entendaient ; les apprentissages menés à distance demanderont à être stabilisés et consolidés ; élèves et personnels auront pu traverser des épreuves douloureuses.

Face à cette situation, il ne sera pas envisageable d'effectuer deux années en une, en voulant rattraper les éléments de programme non vus l'année précédente. Aussi, il convient de préparer au mieux l'entrée dans les attendus des programmes de l'année à venir, pour éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année particulière ne s'ancrent durablement.

Chaque équipe est donc invitée à mener une réflexion :



3/3

- Sur l'appropriation des éléments fondamentaux des programmes identifiés en cette fin d'année (selon les indications nationales) afin de définir une stratégie commune pour la mise en place des progressions par année en 2020-2021
- Sur l'identification des pré-requis nécessaires pour engager le plus sereinement possible la nouvelle année. Ces pré-requis peuvent être formulés en termes de notions, de connaissances ou de compétences ;
- Sur le travail à conduire lors de la fin de cette année 2019-2020, en se centrant résolument sur les éléments ayant été collectivement retenus comme des priorités dans le contexte de l'établissement.

Les outils numériques mis en œuvre dans la continuité pédagogique, comme par exemple les classes virtuelles du CNED, peuvent être utilisés pour mener ces réunions d'équipes, en collège et lycée afin de préparer la réouverture et l'année prochaine.

Au-delà du travail en équipe pédagogique, un travail renforcé des équipes en charge des différents niveaux autour des classes charnières de l'entrée au collège, aux lycées ou dans le supérieur est à mettre en œuvre.

6. Le nécessité d'un « état des lieux » de la situation pour mieux répondre aux besoins des élèves

Cette volonté de procéder à des « états des lieux » est une préoccupation des équipes, conscientes de la très grande hétérogénéité que le confinement a produite, malgré les efforts de tous. Dans la logique des régulations habituellement conduites, cet état des acquis et besoins est la base des adaptations pédagogiques à engager.

Ces éléments doivent être des relais transmis entre les équipes pour étayer le parcours des élèves et en assurer la continuité. Le livret scolaire est un outil à mobiliser.

Les corps d'inspection souhaitent attirer l'attention sur le fait que ce diagnostic est indispensable mais qu'il ne doit pas dériver vers une catégorisation des élèves qui aurait alors un effet contre-productif. Il s'agit au contraire d'identifier les besoins et d'y répondre par la création de groupes de besoin (et non pas de groupes de niveau), d'activités différenciées, d'accompagnement personnalisé.

Les corps d'inspection restent à la disposition des équipes sur cette problématique des bilans et diagnostics, importante pour envisager la fin de cette année, mais surtout préparer la rentrée prochaine.

La réactivité, la créativité et l'engagement des équipes pédagogiques et éducatives ont permis de répondre au défi qui s'impose à nous tous depuis quelques mois. Les corps d'inspection vous expriment ici toute leur reconnaissance et sont à vos côtés pour poursuivre la prise en charge de cette période singulière et accompagner tous les élèves dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Pour le collège des IA-IPR,
Pierre Rigat, doyen